



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



CONCOURS ACADEMIQUE LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITE

2018-2019

L'académie de Grenoble organise pour l'année scolaire 2018-2019 un Concours destiné aux élèves hellénistes ou latinistes des collèges et lycées de l'académie :

VOYAGE DES MOTS.

A l'initiative de **Madame la Rectrice** et sous le parrainage de **Jean Pruvost**, ce concours invite les élèves à rendre compte de l'itinéraire dans l'espace comme dans le temps d'un mot choisi dans la liste définie suivante. La restitution de leur enquête sur ce mot se fera sous la forme d'une courte présentation vidéo de 180 secondes (cf. règlement).

**académie, budget, chimie, comté, élève,
orange, oseille, poêle, tennis, vélo**

Les élèves peuvent participer à ce concours ou à titre individuel dans la catégorie **CANDIDATS INDIVIDUELS** ou en groupe (binômes, groupe, classe) dans la catégorie **CANDIDATURE COLLECTIVE**.

Les résultats seront proclamés **le 19 mars 2019** lors du **Séminaire académique à Grenoble**. Les élèves lauréats recevront leurs prix (livres) dans les semaines suivantes.

En souhaitant à chacun une émulation gratifiante et un plaisir à partager cette expérience académique.

Dominique Augé
IA-IPR DE LETTRES, en charge des LCA

Annexes :

1. Règlement du concours
2. Conseils pour réaliser une capsule vidéo
3. fiches d'inscription pour la catégorie CANDIDATS INDIVIDUELS et CANDIDATURE COLLECTIVE et droits d'autorisation (à adresser lors du dépôt de production à l'adresse suivante : concours-academique-LCA@ac-grenoble.fr)

Annexe 1 :

Règlement du CONCOURS « VOYAGE DES MOTS »

LE JURY :

Un jury d'enseignants de Lettres sous la présidence de **Jean Pruvost** et de **Dominique Augé** établira la liste définitive des lauréats.

LES PRIX :

Des livres liés à l'Antiquité seront remis aux élèves lauréats dans leur établissement.

LE CONCOURS :

• Les finalités :

- Inviter les élèves à réfléchir à travers l'exemple d'un mot aux itinérances lexicales à l'origine de notre langue pour mieux comprendre les interactions multiples entre les langues grecque ou latine et les langues parlées aujourd'hui.
- S'approprier des connaissances pour les restituer sous un format qui témoigne des acquisitions comme de la capacité à les transmettre de façon originale et créative.

• Les candidats :

Les élèves hellénistes et latinistes des classes de collège (5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}) et de lycées (Seconde, Première, Terminale) peuvent participer au concours, sous la responsabilité de leur enseignant.

• Les dates :

Les élèves pourront concourir en déposant leurs productions ou dans la catégorie CANDIDATS INDIVIDUELS ou dans la catégorie CANDIDATURE COLLECTIVE jusqu'au **15 février 2019**. Les résultats seront proclamés le **19 mars 2019** à Grenoble puis diffusés sur le site de l'académie. Les lauréats seront récompensés dans leurs établissements respectifs dans les semaines qui suivent.

• Modalités et dépôt des productions :

Les productions se présenteront sous forme de diaporama et/ou capsules vidéo qui ne dépasseront pas **180 secondes**. Les compositions seront déposées par l'enseignant responsable via RENATER (ARENA/ Intranet, Référentiels et Outils/ Outils d'échanges/ RENATER) à l'adresse suivante concours-academique-LCA@ac-grenoble.fr. En annexe du règlement, des précisions techniques vous sont données pour leur réalisation.

Pour chaque production, l'enseignant renseignera selon les catégories une ou plusieurs fiches jointes, fiches d'inscription ainsi que les autorisations de droits nécessaires (cf. annexes) à la participation au concours ; ces pièces seront à joindre au dépôt de la production par courriel à l'adresse concours-academique-LCA@ac-grenoble.fr. L'enseignant veillera notamment à ce que soient correctement et complètement remplies les rubriques des droits.

• **Classement des lauréats :**

Le jury sera sensible pour le classement des lauréats à la justesse du propos (étymologie, emprunt, itinérance d'un pays à l'autre...). Il tiendra compte également des choix faits pour restituer ces savoirs (capacité à rendre compte des points essentiels, adoption d'une tonalité particulière, soin apporté à la mise en œuvre...). Le jury sera également attentif au niveau de classe.

• **Les résultats :**

La liste des lauréats du concours « **VOYAGE DES MOTS** » après proclamation le 19 mars, sera consultable sur le site de l'académie (<http://www.ac-grenoble.fr>).

Les productions des lauréats seront diffusées sur le site de l'académie (<http://www.ac-grenoble.fr>).

Estelle Mayet (Estelle.Mayet@ac-grenoble.fr) et **Véronique Mestre-Gibaud** (Veronique.Gibaud@ac-grenoble.fr) professeures de Lettres Classiques peuvent être jointes pour toute question ou renseignement.

Annexe 2 :

Quelques conseils pour réussir sa capsule vidéo

- Pour rendre compte de l'histoire du mot choisi, la capsule vidéo doit clairement indiquer le mot choisi (uniquement dans la liste officielle) et les informations qui attestent d'une recherche juste et adéquate dans la durée contrainte maximale de 3 minutes.
- La capsule peut prendre plusieurs formes :
 - la capture vidéo d'une lecture, d'un jeu scénique...
 - un diaporama enrichi d'un commentaire audio
 - une animation 2D ou 3D réalisée image par image
 - une mise en mouvement de textes et d'images fixes avec effets d'animation (écriture, dessin à la main) ;
- Il est évidemment possible de combiner ces différentes formes et d'en inventer d'autres...
- Quelques applications gratuites utiles de création et montage vidéo : Imovie et Final Cut Pro X ; Movie Maker ; Adobe Spark Video ; Quik ...
- Quelques applications gratuites de création d'images animées : Tellagamy, Moovly...
- Quelques applications gratuites de captures d'écran : Screencast-O-Matic, Camstudio, Quick Time...
- Une application gratuite pour animer un diaporama : Spark video...

Annexe 3 :

Fiches d'inscriptions et droits d'autorisation

INSCRIPTION CATEGORIE « INDIVIDUELS » :

NOM...

Prénom...

Elève de la classe de ...

Au ... (Etablissement, ville, département)

M'inscris au Concours académique VOYAGE DES MOTS 2018-2019 dans la
catégorie INDIVIDUELS et complète les autorisations jointes.

Fait à ... le ...

Signature de l'élève et du responsable légal si l'élève est mineur

INSCRIPTION CATEGORIE « COLLECTIFS »

Les élèves de la classe de
(liste non nominative) sous la responsabilité

de (Nom de l'enseignant).....

Au
(Etablissement, ville, département)

S'inscrivent au Concours académique VOYAGE DES MOTS 2018-2019 dans la
catégorie COLLECTIFS.

Ils donnent les droits de diffusion de leur production et complètent si besoin les
fiches individuelles d'autorisation (image/voix).

Autorisation d'enregistrement de l'image/de la voix ; autorisation de publication

La présente demande est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires dans le cadre du projet spécifié ci-dessous, étant entendu que les objectifs de ce projet ont été préalablement expliqués aux élèves et à leurs responsables légaux.

1 Désignation du projet

Projet pédagogique concerné

Concours académique (GRENOBLE) : VOYAGE DES MOTS (septembre 2018 - juin 2019)

Nom et adresse de l'établissement :

2 Modes d'exploitation envisagé

Support	Durée	Étendue de la diffusion
En ligne	Mars 2019- juin 2020	Internet (monde entier) Extranet Intranet site académique : http://www.ac-grenoble.fr/

L'enregistrement aura lieu aux dates/moments et lieux indiqués ci-après.

Date(s) d'enregistrement :

Lieu(x) d'enregistrement :

Le producteur de l'œuvre audiovisuelle créée ou le bénéficiaire de l'enregistrement exercera l'intégralité des droits d'exploitation attachés à cette œuvre/cet enregistrement. L'œuvre/l'enregistrement demeurera sa propriété exclusive. Le producteur/le bénéficiaire de l'autorisation, s'interdit expressément de céder les présentes autorisations à un tiers.

Il s'interdit également de procéder à une exploitation illicite, ou non prévue ci-avant, de l'enregistrement de l'image et/ou de la voix de l'élève susceptible de porter atteinte à sa dignité, sa réputation ou à sa vie privée et toute autre exploitation préjudiciable selon les lois et règlements en vigueur.

Dans le contexte pédagogique défini, l'enregistrement ne pourra donner lieu à aucune rémunération ou contrepartie sous quelque forme que ce soit. Cette acceptation expresse est définitive et exclut toute demande de rémunération

ultérieure.

3 Consentement de l'élève

On m'a expliqué et j'ai compris à quoi servait ce projet.

On m'a expliqué et j'ai compris qui pourrait voir cet enregistrement.

Et je suis d'accord pour que l'on enregistre, pour ce projet **mon image et ma voix**.

<input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur	Date et signature de l'élève concerné par l'enregistrement :
Nom de l'élève :	
Prénom :	
Classe :	

Les données collectées dans ce formulaire sont nécessaires et préalables à votre inscription au concours et servent à recueillir la preuve de votre consentement au titre des droits d'usage de vos productions sonores et visuelles que vous conférez aux organisateurs du concours. Le responsable de traitement est Madame la Rectrice de l'académie de Grenoble et les destinataires de vos données sont les services académiques concernés. Conformément à la loi 78-17 modifiée du 6 janvier 1978, vous disposez des droits d'accès, de rectification, et d'opposition à faire valoir auprès du délégué à la protection des données de l'académie de Grenoble (un formulaire de contact est accessible sur la page d'accueil du site internet de l'académie).

Autorisation parentale pour les élèves mineurs

Vu le Code civil, en particulier son article 9, sur le respect de la vie privée, Vu le Code de la propriété intellectuelle,
Vu le consentement préalablement exprimé par la personne mineure ci-avant,

Cet enregistrement de l'image/la voix du mineur que vous représentez sera réalisé sous l'autorité de (nom de l'enseignant) :

.....
.

La présente autorisation est soumise à votre signature, pour la fixation sur support audiovisuel et la publication de l'image et/ou de la voix de votre enfant mineur dont l'identité est donnée au paragraphe 3, ci- avant, dans le cadre du projet désigné au paragraphe 1 et pour les modes d'exploitation désignés au paragraphe 2.

Je **soussigné(e)** (prénom, nom)

déclare être le représentant légal du mineur désigné au paragraphe 3.

Je reconnais être entièrement investi de mes droits civils à son égard. Je reconnais expressément que le mineur que je représente n'est lié par aucun contrat exclusif pour l'utilisation de son image et/ou de sa voix, voire de son nom.

Je reconnais avoir pris connaissance de l'ensemble des informations ci-dessus concernant le mineur que je représente et donne mon accord pour la fixation et l'utilisation de son image et/ou de sa voix, dans le cadre exclusif du projet exposé et tel qu'il y a consenti au paragraphe 3 :

OUI NON

Fait en autant d'originaux que de signataires.

Fait à :	Signature du représentant légal l'élève mineur :
Le (date) :	